

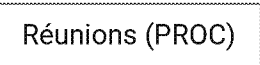
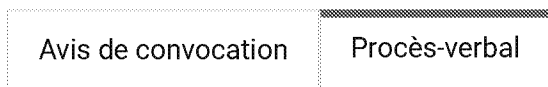
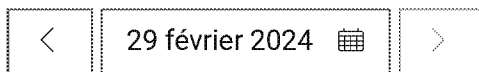


PROC RÉUNION DE COMITÉ

Les **Avis de convocation** contiennent des renseignements sur le sujet, la date, l'heure et l'endroit de la réunion, ainsi qu'une liste des témoins qui doivent comparaître devant le comité. Les **Témoignages** sont le compte rendu transcrit, révisé et corrigé de tout ce qui a été dit pendant la séance. Les **Procès-verbaux** sont le compte rendu officiel des séances.

Pour faire une recherche avancée, utilisez l'outil Rechercher dans les publications.

Si vous avez des questions ou commentaires concernant l'accessibilité à cette publication, veuillez communiquer avec nous à accessible@parl.gc.ca.



PROCÈS-VERBAL

Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC)

44^e législature, 1^{re} session

Réunion 108

🕒 Le jeudi 29 février 2024, 10 h 3 à 12 h 36

📍 Pièce 025-B, édifice de l'Ouest

🔒 Huis clos

Présidence

L'hon. Bardish Chagger, présidente (Libéral)

+ Expand All — Collapse All

Membres du Comité présents



Libéral

L'hon. Bardish Chagger
 Terry Duguid
 L'hon. Mona Fortier
 Sherry Romanado

Conservateur

Luc Berthold
 Blaine Calkins
 Eric Duncan

Bloc Québécois

Marie-Hélène Gaudreau

NPD

Lindsay Mathyssen

Membres substitués présents

- Ben Carr remplace Mark Gerretsen (Libéral)
- Ken Hardie remplace Mona Fortier (Libéral)
- Lisa Hepfner remplace Stéphane Lauzon (Libéral)
- Shelby Kramp-Neuman remplace Michael Cooper (Conservateur)
- Jennifer O'Connell remplace Mark Gerretsen (Libéral)
- Leah Taylor Roy remplace Stéphane Lauzon (Libéral)

Aussi présents**Bibliothèque du Parlement**

- Andre Barnes, research Assistant
- Isabelle Turcotte, analyste

Question de privilège concernant la campagne d'intimidation envers le député de Wellington—Halton Hills et d'autres députés

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 10 mai 2023, le Comité reprend l'examen de la question de privilège concernant la campagne d'intimidation envers le député de Wellington—Halton Hills et d'autres députés.

Le Comité reprend l'examen d'un projet de rapport.

À 11 h 08, conformément à l'article 115(5) du Règlement, il est convenu que le Comité continue à siéger.

À 11 h 30, la réunion est suspendue.

À 11 h 58, la réunion reprend.

À 12 h 25, conformément à l'article 115(5) du Règlement, il est convenu que le Comité continue à siéger.

À 12 h 36, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation par la présidence.

Le greffier du Comité,

Michael MacPherson

